

Le Défenseur de la
Constitution / par Maximilien
Robespierre, député à
l'assemblée constituante

Robespierre, Maximilien de (1758-1794). Auteur du texte. Le Défenseur de la Constitution / par Maximilien Robespierre, député à l'assemblée constituante. 1792.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LE DÉFENSEUR DE LA CONSTITUTION,

*Par MAXIMILIEN ROBESPIERRE, député à
l'assemblée constituante, ouvrage périodique
proposé par souscription.*

N^o. 11.

Des maux et des ressources de l'état.

LES grands maux appellent les grands remèdes. Les palliatifs ne font que les rendre incurables. Les maux de la France sont extrêmes. En connoît-on bien les causes ? Personne encore, ce me semble, n'a osé les développer dans toute leur étendue.

Trahi par les dépositaires de son autorité, livré par le gouvernement lui-même aux insultes et au fer des despotes étrangers, avili, opprimé, dépouillé au nom des lois, le peuple français s'agite, avec une douloureuse inquiétude, sans connoître précisément

N

ni la source de ses malheurs , ni les moyens de les terminer. Jouet éternel des intrigans qui l'ont gouverné depuis le commencement de la révolution ; victime de sa propre ignorance , ou de ses propres préjugés , il s'est tour-à-tour alarmé , rassuré sur leur parole ; des actes de patriotisme insignifians ou perfides lui ont fait oublier mille attentats funestes contre ses droits. Aujourd'hui même encore , parvenu au dernier période de la longue crise qui le tourmente , il est prêt à se reposer de son propre salut , sur des mesures partielles et insuffisantes , sur des remèdes ou impuissans ou dangereux. Parmi cette multitude de fonctionnaires publics , qui peuplent la France , combien en est-il qui lui montrent la route qu'il doit suivre , qui ne préfèrent point les plus vils intérêts , au bonheur de leur pays , et qui ne soient prêts à immoler les droits du peuple à leur orgueil stupide ? Ceux qui se disent ses conseillers , ne sont , pour la plupart , que des ignorans que l'on trompe , ou des fourbes qui s'efforcent de prolonger ses erreurs et son sommeil. Ses représentans eux-mêmes , en proclamant les dangers de la patrie , lui en ont dissimulé la cause. Ils ont environné cette déclaration

solennelle de dispositions contradictoires , qui en éludoient l'effet , et qui ne tendoient qu'à le retenir dans une funeste inaction , et dans une léthargie mortelle. Il y a plus , depuis cette époque , qu'ont-ils fait que l'environner de pièges inextricables ? Allons jusqu'à la racine du mal. Beaucoup de gens croient la trouver exclusivement dans ce qu'on appelle *le pouvoir exécutif* ; ils demandent ou la déchéance , ou la suspension du roi , et pensent qu'à cette disposition seule est attachée la destinée de l'état. Ils sont bien loin d'avoir une idée complète de notre véritable situation.

La principale cause de nos maux est à-la-fois dans le pouvoir exécutif et dans la législature , dans le pouvoir exécutif qui veut perdre l'état , et dans la législature qui ne peut pas , ou qui ne veut pas le sauver. Supposez une législature ferme , pure et éclairée ; le pouvoir exécutif n'auroit jamais la puissance de mettre l'état sur le penchant de sa ruine. Supposez une législature foible ou corrompue ; elle sera elle-même un fléau public , soit qu'elle se ligue avec le chef du pouvoir exécutif , soit qu'elle s'en empare elle-même. La puissance du corps législatif

est infiniment plus grande que celle du roi , puisqu'il peut disposer de la force du peuple , et s'environner de l'opinion publique. Le roi a la liste civile et beaucoup de moyens de corruption : mais cette puissance doit céder , sans doute , à celle dont les députés du peuple sont investis , à moins que leurs propres vices ne la rendent prépondérante. Le bonheur de la France étoit réellement entre les mains de ses représentans. J'ai prouvé , il y a quelques mois , avant la déclaration de la guerre , que la constitution leur suffisoit , pour prévenir les maux qui menaçoient l'état et la liberté. Il est vrai que j'adessois ce langage à l'assemblée nationale même , et qu'il supposoit une législature dont la majorité fut vouée à la cause du peuple. Elle n'a point prévenu ces maux , et elle a permis que la crise de l'état arrivât au dernier degré. Il faut que l'état soit sauvé , de quelque manière que ce soit ; et il n'y a d'inconstitutionnel que ce qui tend à sa ruine. Il y a plus , il n'y a pas une mesure nécessaire à son salut , qui ne soit avouée par le texte même de l'acte constitutionnel. Il suffit de vouloir l'interpréter , et le maintenir de bonne foi. Changez , tant

qu'il vous plaira , le chef du pouvoir exécutif ; si vous vous bornez là , vous n'aurez rien fait pour la patrie. Il n'y a qu'un peuple esclave , dont les destinées soient attachées à un individu ou à une famille ; la liberté et le bonheur public dépendent de la nature du gouvernement et du résultat des institutions politiques. La constitution de la royauté étant supposée la même , il n'y a qu'une légère différence entre un roi et un roi. L'homme honnête , mais foible et peu éclairé , l'homme pervers et corrompu , peuvent être rangés sur la même ligne. Ce seront toujours les intrigans , dont il sera entouré , qui , sous son nom , abuseront de ses trésors et de son pouvoir. Il n'y a d'exception à cette règle , tout au plus , que pour ces hommes d'un grand caractère et d'une haute vertu , que l'on ne trouva jamais , ou presque jamais sur un trône. Ces vérités s'appliquent à la constitution française , plus qu'à toute autre forme de gouvernement. Est-ce bien Louis XVI qui règne ? Non , aujourd'hui , comme toujours , et plus que jamais , ce sont tous les intrigans qui s'emparent de lui tour-à-tour. Dépouillé de la confiance publique , qui seule fait la force des rois , il n'est plus

rien par lui-même. La royauté n'est plus aujourd'hui que la proie de tous les ambitieux qui en ont partagé les dépouilles. Vos véritables rois ce sont vos généraux, et peut-être ceux des despotes ligués contre vous ; ce sont tous les frippons coalisés, pour asservir le peuple français.

La destitution, la suspension de Louis XVI est donc une mesure insuffisante pour tarir la source de nos maux. Qu'importe que le fantôme appelé roi ait disparu ; si le despotisme reste ? Louis XVI étant déchu en quelles mains passera l'autorité royale ? Sera-ce dans celle d'un régent ? d'un autre roi, ou d'un conseil ? Qu'aura gagné la liberté, si l'intrigue et l'ambition tiennent encore les rênes du gouvernement ? Et quel garant aurai-je du contraire, si l'étendue du pouvoir exécutif est toujours la même ?

Le pouvoir exécutif sera-t-il exercé par le corps législatif ?

Je ne vois dans cette confusion de tous les pouvoirs, que le plus insupportable de tous les despotismes. Que le despotisme ait une seule tête ou qu'il en ait sept cents, c'est toujours le despotisme. Je ne connois rien

d'aussi effrayant que l'idée d'un pouvoir illimité , remis à une assemblée nombreuse qui est au-dessus des lois ; fût-elle une assemblée de sages ! Que dis - je ? Cette espèce de translation du pouvoir exécutif des mains de Louis XVI , dans celle de la législature , apporterait-elle un changement réel dans la face des affaires ? Vous verriez l'assemblée nationale toujours mue par la même influence ; vous verriez quelques hommes , lui communiquer l'impulsion qu'ils auroit reçue de quelque faction ; de celle même de la cour. Eh ! pourquoi non ! les préjugés , les passions , les intérêts qui l'ont agitée jusqu'ici , seroient-ils éteints ? Les nombreux partisans de l'Autriche , tous les intrigans qui se prostituoient à la cour , ou à d'autres factions , continueroient de marcher dans les mêmes routes. Et si l'on peut supposer que jusqu'ici , la majorité ait servi le roi aux dépens du peuple ; elle le serviroit encore avec plus de succès après sa suspension. Le roi n'étoit-il pas suspendu pendant ce période de la revision , où l'assemblée constituante , ou plutôt la coalition des intrigans qui l'agitoit , lui sacrifia les droits les plus sacrés de la nation ? Fidèle

et sur le trône , eût-il obtenu les avantages qu'ils lui prodiguèrent après sa défection , et durant le tems de son apparente interdiction ? O peuple trop bon et trop crédule , crains de te laisser tromper encore ! crains que la suspension même du roi , si elle n'est combinée avec d'autres mesures plus décisives , ne cache un nouveau piège ! Est-il en effet , si difficile de prouver qu'elle pourroit être encore aujourd'hui le fruit d'un pacte criminel , fait entre la cour et quelques ambitieux hypocrites ? Quand les perfidies de la cour sont dévoilées à tous les yeux ; quand l'homme le plus inepte sent combien il est absurde que la guerre soit conduite par ceux qui nous l'ont suscitée , pour nous remettre sous le joug ; seroit-il étonnant qu'on fit consentir le roi lui-même à sa propre interdiction , pour rendormir la nation dans une trompeuse sécurité , jusqu'au moment où les chaînes qu'on lui prépare seroient entièrement forgées ? Non. Cet artifice est trop analogue au génie de la cour , pour qu'il ne soit pas au moins permis de l'en soupçonner.

Faites ici une distinction nécessaire , entre la suspension et la destitution. La suspension
qui

qui laisseroit sur la tête du roi, le titre et les droits de la puissance exécutive, ne seroit évidemment qu'un jeu concerté entre la cour et les intrigans de la législature, pour la lui rendre plus étendue, au moment où il seroit réintégré. La déchéance ou la destitution absolue seroit moins suspecte : mais seule, elle laisseroit encore la porte ouverte aux inconvéniens que nous avons développés.

D'ailleurs, ce grand changement fourniroit un prétexte à de nouveaux troubles ; il excitera de nouveaux orages politiques. Il faudra donc nécessairement des mains fermes et habiles pour tenir le gouvernail et conduire au port le vaisseau de l'état. Quels seront les pilotes qui le sauveront ? Sera-ce ceux qui jusqu'ici l'ont fait heurter contre tous les écueils ? L'assemblée nationale, en déclarant les dangers de la patrie, qu'elle n'a point prévenus, a déclaré sa propre impuissance. Elle a appelé la nation elle-même à son secours. C'est en vain que quelques ambitieux sans talens, comme sans vertus, voudroient sacrifier le salut public à leur intérêt personnel. Ecoutez les membres désintéressés et intègres de cette législature ;

ils vous crient tous à la tribune et partout , avec le ton du désespoir , que la nation doit pourvoir elle-même à son salut au défaut de ses représentans. Ils vous disent qu'une grande partie de l'assemblée est près d'immoler l'assemblée elle-même aux ennemis de notre liberté ; que d'autres ne voient dans les malheurs de la patrie , que l'occasion d'élever leur faction sur les ruines de la fortune publique ; que le vœu de tous les fidèles mandataires du peuple , est de se voir promptement déchargés du fardeau sous lequel ils succombent. Ce qui est du moins incontestable , c'est que , pour tenir le timon de l'état dans des momens aussi difficiles , il faut un grand caractère , un plan déterminé , de l'ensemble et de l'union. Or , tous ceux qui ont assisté aux délibérations du corps législatif , ont pu juger s'il présente tous ces gages du salut public. Comment une assemblée où règne la guerre civile , pourroit-elle l'éteindre ?

Il est tems , sans doute , de publier ces austères vérités. Que dis-je ? En est-il tems encore ? Qu'ils sont coupables ceux qui ont si long-tems trompé la nation , en prêchant la confiance , tantôt dans le pouvoir exé-

cutif, tantôt dans les généraux, tantôt dans l'assemblée nationale ! Qu'ils étoient ineptes ou pervers, ceux qui ont osé poser en principe, que le seul moyen de sauver l'état, étoit de s'abandonner sans examen au patriotisme et aux lumières de la majorité des membres de la législature actuelle ! Lâches et absurdes maximes, dictées par l'esprit de corps et par l'intrigue, qui ont retardé les progrès de l'esprit public, étouffé l'énergie de la liberté, et conduit le peuple sur les bords du principe où il est près de tomber !

La confiance ! A-t-on besoin de la demander, quand on la mérite ? et quand on ne la mérite pas, doit-on l'obtenir ? Le salut public repose-t-il sur les lumières et sur le courage de la nation, sur l'intégrité et l'énergie de ses mandataires, ou seulement sur la foi aveugle qui leur suppose toutes les vertus qu'ils doivent avoir ? Les intrigans voudroient confondre la représentation nationale, avec la personne des représentans qui paroissent dans tel période : ils voudroient attacher la destinée du corps législatif à leur propre existence, pour se rendre inviolables même contre l'opinion, pour régner au sein des orages qu'ils n'ont pas su prévenir.

et qu'ils peuvent encore moins appaiser : mais désormais la représentation nationale est immortelle, impérissable ; les représentans sont passagers. Faut-il immoler à ceux-ci , et la puissance législative et la nation elle-même , pour satisfaire l'orgueil de quelques hommes ?

Au reste , la question se réduit à des points très-simples.

Le chef du pouvoir exécutif a-t-il été fidèle à la nation , il faut le conserver ? l'a-t-il trahie , il faut le destituer ? L'assemblée nationale ne veut point prononcer cette déchéance ; et si on le suppose coupable , l'assemblée nationale est elle-même complice de ses attentats , elle est aussi incapable que lui de sauver l'état. Dans ce cas , il faut donc régénérer à-la-fois , et le pouvoir exécutif et la législature.

Un autre dilemme indépendant de ce fait , peut encore facilement décider la question. Ou bien la législature a montré jusques ici , en général , toutes les qualités nécessaires , pour guérir les plaies profondes de la patrie ; ou elle en a paru dépourvue. Dans le premier cas , reposons-nous absolument sur elle des destinées de la France et de l'univers ;

oublions tous les événemens dont nous avons été les témoins. Oublions même la déclaration qu'elle nous a faite des dangers de la patrie. Dans le second cas , la question se réduit évidemment à ces termes simples : vaut-il mieux que l'état périsse , ou que le soin de le sauver soit confié à de nouveaux représentans ? Il s'agit d'opter entre les membres de la législature actuelle et la liberté.

On peut encore poser la question d'une autre manière , en la liant à un fait essentiel. Lafayette et depuis , d'autres généraux , à son exemple , encouragés par l'impunité dont il jouit , lui ont dicté des lois , au mépris de la constitution ; ils ont déclaré la guerre au peuple français , et usurpé la dictature. La majorité de l'assemblée nationale l'a souffert ; Lafayette et ses complices demeurent impunis. Elle reconnoît donc tacitement l'empire de ces généraux rebelles ; elle nous livre au despotisme militaire et aux attentats de tous les factieux. Et la question de la nécessité d'une convention nationale se réduit à savoir , si la nation veut courber la tête sous le joug de Lafayette et de tous les conspirateurs assez audacieux pour l'insulter.

D'après cela , vous conclurez , peut-être , qu'une convention nationale est absolument indispensable. Déjà on a mis tout en œuvre pour prévenir d'avance les esprits contre cette mesure. On la craint , ou on affecte de la craindre pour la liberté même. Il suffiroit peut-être , de répondre que la liberté , étant évidemment perdue , si l'état actuel des choses subsiste , il seroit absurde de ne pas recourir à ce moyen de la sauver ; et que des inconvéniens plus ou moins réels ne peuvent balancer la nécessité évidente de l'employer.

Mais , si l'on examine les objections qu'on oppose à ce système , on apperçoit bientôt que ce ne sont que de vains épouvantails , tels que le machiavélisme a coutume de les imaginer , pour écarter toutes les mesures salutaires.

Les assemblées primaires , dit-on , seront dominées par l'aristocratie. Qui pourroit le penser , lorsque leur convocation même sera le signal de la guerre déclarée à l'aristocratie ? Le moyen de croire qu'une si grande multitude de sections du peuple puisse être séduite ou corrompue ! Si quelques - unes pouvoient être égarées , la masse seroit , à coup sûr , dirigée par le sentiment du bien

commun et par l'esprit de la liberté. Et où chercherez-vous donc l'amour de la patrie et la volonté générale, si ce n'est dans le peuple lui-même ? Où trouverez-vous l'orgueil, l'intrigue, la corruption, si ce n'est dans les corporations puissantes, qui substituent leur volonté particulière à la volonté générale, et qui sont toujours tentées d'abuser de leur autorité contre ceux qui la leur ont confiée ? Quelle témérité, ou quelle ineptie dans des hommes que la nation a choisis, de lui contester à-la-fois le sens commun et l'incorruptibilité, dans les occasions critiques, où il s'agit de son salut et de sa liberté !

Quel spectacle affligeant pour les amis de la patrie ! Quel objet de risée pour nos ennemis étrangers, de voir quelques intrigans, aussi absurdes qu'ambitieux, repousser le bras tout puissant du peuple français, évidemment nécessaire, pour soutenir l'édifice de la constitution, sous lequel ils sont prêts d'être eux-mêmes écrasés ! Ah ! croyez que la seule inquiétude qui les agite, c'est celle de perdre leur scandaleuse influence sur les malheurs publics ; c'est la crainte de voir la nation française déconcerter le projet qu'ils ont déjà bien avancé, de l'asservir ou de la trahir !

Les autrichiens et les prussiens, disent ces intrigans , maîtriseront les assemblées primaires. Se seroient-ils donc arrangés pour livrer la France aux armées de l'Autriche et de la Prusse ? Sil en est ainsi , c'est une raison de plus d'assembler la nation ; ce n'est que lorsqu'elle sera levée toute entière , qu'elle pourra repousser ses ennemis ; et c'est alors que tous les satellites du despotisme respecteront notre territoire , comme une terre sacrée et redoutable aux tyrans. Croyez-vous que ceux-ci aiment mieux avoir à faire au peuple français et à une convention digne des circonstances qui l'auront créée , qu'à une cour perfide et à des mandataires du peuple , ou ineptes , ou foibles , ou corrompus ?

Mais , disent encore nos intrigans , les aristocrates désirent aussi une convention nationale. Je les crois dignes d'être les interprètes des aristocrates , dont ils sont les plus fermes appuis. Cependant , que ce vœu soit réel ou non ; que les aristocrates , soit par désespoir , soit par erreur , désirent ce que les intrigans redoutent ; ou bien qu'ils ne fassent ici que renouveler le stratagème usé , de paroître désirer une mesure salutaire ,
pour

pour la rendre suspecte , il suffit , pour les amis éclairés du bien public , de savoir que l'intérêt du peuple l'exige impérieusement.

Bonne ou mauvaise , les aristocrates et la cour accuseront toujours la législature ; bonne , parce qu'elle confondra toutes leurs espérances ; mauvaise , pour lui concilier une espèce d'opinion publique , qui lui donne les moyens de favoriser plus puissamment leurs complots. Au-dessus de toutes les intrigues et de toutes les factions , la nation ne doit consulter que les principes et ses droits.

La puissance de la cour une fois abattue , la représentation nationale régénérée , et surtout la nation assemblée , le salut public est assuré.

Il ne reste plus qu'à adopter des règles aussi simples que justes , pour assurer le succès de ces grandes opérations.

Dans les grands dangers de la patrie , il faut que tous les citoyens soient appelés à la défendre. Il faut par conséquent les intéresser tous à sa conservation et à sa gloire. Par quelle fatalité est-il arrivé que les seuls amis fidèles de la constitution , que les véritables colonnes de la liberté , soient précisément

cette classe laborieuse et magnanime , que la première législature a dépouillée du droit de cité ? Expiez donc ce crime de lèze-nation et de lèze-humanité , en effaçant ces distinctions injurieuses , qui mesurent les vertus et les droits de l'homme , sur la quotité des impositions. Que tous les français domiciliés dans l'arrondissement de chaque assemblée primaire , depuis un tems assez considérable , pour déterminer le domicile , tel que celui d'un an , soit admis à y voter ; que tous les citoyens soient éligibles à tous les emplois publics , aux termes des articles les plus sacrés de la constitution même , sans autre privilège , que celui des vertus et des talens. Par cette seule disposition , vous soutenez , vous ranimez le patriotisme et l'énergie du peuple ; vous multipliez à l'infini les ressources de la patrie ; vous anéantissez l'influence de l'aristocratie et de l'intrigue ; et vous préparez une véritable convention nationale , la seule légitime , la seule complète , que la France auroit jamais vue.

Les français assemblés voudront , sans doute , assurer pour jamais la liberté , le bonheur de leur pays et de l'univers. Ils réformeront , ou ils ordonneront à leurs

nouveaux représentans de réformer certaines lois, vraiment contraires aux principes fondamentaux de la constitution française, et de toutes les constitutions possibles. Ces nouveaux points constitutionnels sont si simples, si conformes à l'intérêt général et à l'opinion publique, si faciles d'ailleurs, à attacher à la constitution actuelle, qu'il suffira de les proposer aux assemblées primaires, ou à la convention nationale, pour les faire universellement adopter.

Ces articles peuvent se ranger sous deux classes. Les premiers concernent l'étendue de ce qu'on a appelé, avec trop de justesse, les prérogatives du chef du pouvoir exécutif. Il ne sera question que de diminuer les moyens immenses de corruption, que la corruption même a accumulés dans ses mains. La nation entière est déjà de cet avis; et par cela seul, ces dispositions pourroient être déjà presque considérées comme de véritables lois, d'après la constitution même, qui dit que la loi est l'expression de la volonté générale.

Les autres articles sont relatifs à la représentation nationale, dans ses rapports avec

le souverain. Et ici, il ne sera question que de relever les bases de la constitution française, déjà renversées par le despotisme représentatif. La source de tous nos maux, c'est l'indépendance absolue, où les représentans se sont mis eux-mêmes à l'égard de la nation, sans l'avoir consultée. Ils ont reconnu la souveraineté de la nation, et ils l'ont anéantie. Ils n'étoient, de leur aveu même, que les mandataires du peuple, et ils se sont faits souverains, c'est-à-dire, despotes. Car le despotisme n'est autre chose que l'usurpation du pouvoir souverain. Quels que soient les noms des fonctionnaires publics, et les formes extérieures du gouvernement, dans tout état où le souverain ne conserve aucun moyen de réprimer l'abus que ses délégués font de sa puissance, et d'arrêter leurs attentats contre la liberté publique et contre la constitution de l'état, la nation est esclave; puisqu'elle est abandonnée absolument à la merci de ceux qui exercent l'autorité, et comme il est dans la nature des choses, que les hommes préfèrent leur intérêt personnel à l'intérêt public, lorsqu'ils peuvent le faire impunément, il s'ensuit que le peuple est opprimé, toutes les fois

que ses mandataires sont absolument indépendans de lui. Si la nation n'a point encore recueilli les fruits de la révolution ; si des intrigans ont remplacé d'autres intrigans ; si une tyrannie légale semble avoir succédé à l'ancien despotisme , n'en cherchez point ailleurs la cause , que dans le privilège que se sont arrogé les mandataires du peuple , de se jouer impunément des droits de ceux qu'ils ont caressé basement pendant les élections. Placez à côté d'un monarque riche et puissant , une assemblée représentative qui ne doit compte à personne de sa conduite ; il ne résultera jamais de cette combinaison politique , que le despotisme et la corruption. Ou bien , les deux espèces de mandataires se feront la guerre ; ou ils se ligueraient pour élever leur puissance commune sur les ruines de la liberté publique. La nation sera donc encore d'avis que , par une loi fondamentale de l'état , à des époques déterminées et assez rapprochées pour que l'exercice de ce droit ne soit point illusoire , les assemblées primaires puissent porter leur jugement sur la conduite de leurs représentans ; ou qu'elles puissent au moins révoquer , suivant les règles qui seront

établies , ceux qui auront abusé de leur confiance. La nation voudra encore que , lorsqu'elle sera assemblée , nulle puissance n'ose lui interdire le droit d'exprimer son vœu sur tout ce qui intéresse le bonheur public.

Ce peu d'articles très-simples , et puisés dans les premiers principes de la constitution , suffiront pour l'affermir et pour assurer à jamais le bonheur et la liberté du peuple français.

La cour prétend que la constitution a besoin d'être modifiée pour subsister ; la secte hypocrite , connue sous le sobriquet de feuillans répand la même doctrine. La nation , ce me semble , ne risque rien de les prendre au mot ; pourvu qu'adoptant le principe diamétralement opposé à leur système ; elle efface , non les principes de la constitution , mais les contradictions de l'acte constitutionnel : pourvu qu'elle ne sacrifie pas la souveraineté à l'aristocratie , mais l'aristocratie à la souveraineté.

Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans tous les détails qui seront les conséquences de ces principes , que la législature actuelle

pourroit indiquer, que la convention nationale verra d'un coup-d'œil.

Je n'ai pas besoin de dire non plus, que la première opération à faire, est de renouveler les directoires, les tribunaux et les fonctionnaires publics, soupirans après le retour du despotisme, secretement ligués avec la cour et avec les puissances étrangères. Car, il faut le dire, la grande crise où nous sommes arrivés, n'est autre chose que la conspiration de la plupart des délégués du peuple contre le peuple; et la volonté publique est tellement prononcée sur la nécessité de cette mesure, qu'il étoit même superflu de la rappeler.

Dès que la voix toute puissante de la nation aura retenti, vous verrez aussi disparaître l'audace de ces généraux perfides qui affectent si impudemment la tyrannie, et tous ces états-majors que le peuple soudoie, pour l'Autriche et pour les ennemis de la France. Vous verrez l'armée dégagée des chaînes qui l'attachent à la noblesse, comme un corps vivant à un cadavre, se réunir, sous des chefs patriotes, à la nation entière, pour marcher à la conquête de la liberté. Jusques-là, à quel sort devez-vous vous

attendre, placés, comme vous l'êtes, entre des conspirateurs et des armées étrangères, disciplinées et nombreuses ?

Il faut pourtant convenir que, dans les circonstances où nous sommes, tous ces grands moyens nécessaires pour sauver la patrie, ne sont pas faciles à exécuter, ni exempts de toute espèce d'inconvéniens.

Tel est l'excès du mal auquel nous ont conduits, et la profonde perfidie du gouvernement, et la déplorable crédulité du peuple, que le remède est devenu nécessairement difficile et périlleux. La guerre étrangère, que nos ennemis intérieurs nous ont suscitée, semble gêner tous les mouvemens de la nation; et la place continuellement entre les mesures qu'exige sa sûreté extérieure, et celles que prescrit le maintien de sa liberté. La guerre semble la livrer à la discrétion de tous les traîtres qu'elle nourrit dans son sein. Tel est du moins le système de tous les vils intrigans qui la trompent, pour l'asservir. Jamais nation ne se trouva dans une situation semblable à la nôtre. On a vu des peuples célèbres combattre pour la liberté, contre leurs anciens tyrans, soutenus par un despote étranger : mais un spectacle
nouveau

nouveau pour l'univers , c'est celui d'un peuple marchant sous les ordres de ses tyrans , contre ses tyrans eux-mêmes , abandonnant à ses ennemis du dedans , le soin de le guider et de le défendre contre ses ennemis du dehors. Dans les autres révolutions , le gouvernement nouveau qu'elles avoient créé , dirigeoit toutes les forces du peuple contre l'ennemi commun : souvent c'étoit une faction qui combattoit ouvertement une autre faction , et qui l'accabloit par la force et par le nombre. Ici , au contraire , le gouvernement , mélange monstrueux de l'ancien et du nouveau régime , ne s'applique qu'à punir le peuple de la révolution , qui l'a fait naître , et combat contre lui , avec toutes les armes de la corruption , de l'intrigue et de l'autorité publique. Le peuple français , moins heureux que les factions qui ont changé tant de gouvernemens , trouve presque autant d'ennemis , qu'il a nommé de mandataires ; et sa cause est indignement trahie , uniquement parce qu'elle est celle du peuple et de l'égalité. On diroit qu'il est arrêté dans les décrets éternels ; que le crime et la tyrannie pourront seuls trouver des appuis sur la terre.

Ainsi abandonnés , que dis-je ? proscrits par le gouvernement nouveau , il faut que nous trouvions toutes nos ressources dans nous-mêmes. Il faut que nous nous élevions à tous les prodiges que l'amour de la liberté peut enfanter. A notre sort est attaché celui de toutes les nations ; et nous avons à lutter contre toutes les puissances physiques et morales , qui les ont opprimées jusqu'à ce moment ; nous avons à lutter contre les traîtres nombreux et redoutables qui vivent au milieu de nous et contre nous-mêmes. Il faut que le peuple français soutienne le poids du monde , et qu'il dompte , en même tems , tous les monstres qui le désolent. Il faut qu'il soit parmi les peuples , ce que Hercule fut parmi les héros.

Oui , je l'ai déjà dit dans plusieurs circonstances , et je le répète encore dans ce moment ; il ne nous reste que deux alternatives , ou de périr et d'ensevelir avec nous la liberté du genre humain , ou de déployer de grandes vertus et de nous résoudre à de grands sacrifices.

Je finirai ces réflexions en proposant à cette occasion aux défenseurs de la liberté , de donner à leurs concitoyens un exemple

de désintéressement, qui ne me paroît pas bien difficile, mais qui est aussi sage qu'utile au bien public. Qui peut douter que nous serions invincibles si, détachés de tout intérêt personnel, nous étions unis par le seul intérêt de la patrie. Du moins j'ai toujours pensé que ce qui a mis la chose publique en danger, a été l'ambition des faux patriotes, et sur-tout de ceux qui ont joué un rôle dans l'assemblée constituante et dans l'assemblée actuelle. Il importe plus que jamais de rompre cette chaîne d'intrigues qui, par-tout a arrêté les mouvemens du patriotisme, et accablé la liberté. Il est désormais impossible de la servir avec succès, si on ne la sert pour elle-même; il importe encore, d'en exalter le sentiment sublime, et d'imprimer à sa cause un caractère sacré, en repoussant loin de ceux qui l'ont défendue, ce soupçon d'intrigue et de faction, que ses ennemis se sont forcés d'accréditer.

Si l'assemblée constituante s'est montrée digne du peuple qu'elle représentoit, c'est, peut-être, lorsque d'un côté elle ferma à ses membres l'accès du ministère et des places dont le pouvoir exécutif dispose; et que,

de l'autre , elle décréta qu'ils ne pourroient être réélus à la seconde législature. Cette double disposition bien exécutée eût égargné à la France bien des maux et bien des crimes. Plût au ciel , que les membres de la législature actuelle n'eussent point éludé la première de ces lois , en brigant scandaleusement le ministère pour leurs créatures , et en sacrifiant , sans cesse , à ce vil intérêt , et les principes et les grandes mesures , qui seules pouvoient sauver l'état ! l'autre n'eût pas été moins utile à la liberté. C'est en vain que l'ambition déconcertée m'a fait un crime d'avoir proposé ces deux décrets ; c'est en vain qu'elle a opposé à celui qui excluait les membres du corps constituant de la législature nouvelle , la composition même de cette assemblée. Quand la première législature le porta , pouvoit-elle prévoir les manœuvres de la coalition des intrigans , qui la domina durant le période funeste de la division , et les assassinats du champ-de-mars , et sur-tout le décret téméraire , par lequel les représentans osèrent arrêter les opérations du souverain assemblé , pour élire l'assemblée nouvelle , et donner aux cabales et à la calomnie , les moyens et le tems

de corrompre la pureté des élections ? Le moment est arrivé d'adopter des mesures semblables , avec succès. Il faut absolument arracher la chose publique des mains de ces ambitieux hypocrites , qui ont égaré les deux assemblées représentatives , et altéré l'esprit public , dans toutes les parties de l'empire ; il faut une assemblée neuve , pure , incorruptible , composée sur-tout des citoyens que leurs manœuvres ont écartés de la seconde législature , et que le despotisme a proscrits. S'il est quelques zélés défenseurs des droits du peuple , qu'il auroit pu désirer de réélire , l'inconvénient de les exclure , sera plus que compensé par la nécessité de repousser la ligue de tant de chefs de parti , qui seroit toujours l'écueil de la paix et de la liberté publiques. Que l'assemblée nationale actuelle s'honore donc , par un décret , semblable à celui que ses prédécesseurs ont rendu. Que les membres de l'assemblée constituante s'engagent formellement à laisser à d'autres mains , le soin de bâtir le temple de la liberté , dont ils ont jeté les fondemens ; qu'ils s'excluent ainsi , glorieusement , de la convention prochaine , et renoncent à tout nouveau choix du peuple ,

jusqu'à ce qu'elle soit terminée ; que ceux d'entr'eux qui ont montré le plus de zèle pour la défense de la liberté , donnent les premiers cet exemple ; que ceux qui se refuseront à ce sacrifice , soient jugés par cela même , et que cette preuve d'ambition soit pour eux , aux yeux du peuple , un titre suffisant d'exclusion.

Et qu'on ne dise pas , que les bons citoyens qui seront éloignés de la convention nouvelle , seront perdus pour la patrie. Ils la serviront puissamment dans les emplois , dont la plupart d'entr'eux sont actuellement revêtus ; ils la serviront dans les assemblées du peuple , comme citoyens. Il importe qu'il reste , au milieu du peuple , des hommes intègres et judicieux , étrangers aux fonctions publiques , pour l'éclairer , et pour surveiller les dépositaires de son autorité.

Expions donc , aux yeux des nations , cette lâche ambition de tant d'indignes fonctionnaires , qui ont scandalisé l'Europe , et qui sont à-la-fois la honte et le fléau de notre révolution. Loin de les envier , laissons purifier ces places , par une génération nouvelle de magistrats dignes du peuple français. Que nous faut-il de plus , que le bonheur et la liberté de notre pays ?

Sur l'arrivée des marseillois à Paris.

Les marseillois sont arrivés dans la capitale. Cette légion immortelle , que l'on peut montrer aux amis et aux ennemis de la liberté , a paru digne aux uns et aux autres de la haute réputation de courage et de patriotisme qui l'avoit précédée. Une multitude de patriotes de Paris et des départemens volèrent à leur rencontre , et leur avoient préparé , le même jour , un repas civique , aux Champs-Elysées. Les ennemis de la liberté avoient aussi choisi ce moment , pour signaler leur arrivée , par quelque événement désastreux. A peine étoient-ils à table , qu'une troupe d'hommes , habillés en gardes nationales , qu'on assure être des grenadiers du bataillon des Filles St.-Thomas , cherchèrent à provoquer une scène funeste , par des propos insolens , où ils mêloient aux injures lancées contre les marseillois , des blasphêmes contre la nation. Déjà le peuple , irrité de leur audace , leur avoit témoigné son indignation , et ils avoient levé leurs sabres sur le peuple désarmé. un marseillois , attiré par le tumulte , avoit été entraîné au milieu d'eux

par quelques-uns de ces satellites du despotisme , qui se préparoient à l'égorger ; quand les fédérés de Marseille , et ceux qui les accompagnoient , instruits de ce qui se passoit , s'élancent avec la rapidité de la foudre , à la défense du peuple et de leur camarade. L'un d'eux est frappé d'un coup que l'on croit mortel : mais plusieurs grenadiers du bataillon des filles St.-Thomas sont blessés : un autre tombe , victime de sa criminelle audace : et le reste de la horde aristocratique et feuillantine fuit , comme de lâches assassins. Le calme de Paris ne fût point troublé par aucun autre événement , malgré le son du tocsin et la générale qui fut battue dans plusieurs quartiers.

La cour et les feuillans vouloient-ils en effet , commencer ce jour-là la guerre civile à Paris ? Ne vouloient-ils que faire égorger ou désarmer les marseillois , ou cherchoient-ils seulement un prétexte de calomnier leur civisme , d'effrayer la timide bourgeoisie et tous les modérés du monde , en marquant , par quelques accidens fâcheux , les premiers momens de leur présence à Paris ? Ce qui est certain , c'est que cette agression inouïe ,
préparée

préparée d'avance, annonce au moins une grande audace et de sinistres projets.

On assure que Paris et le Château renferment une armée nombreuse de contre-révolutionnaires ; et des magasins d'armes destinées aux conspirateurs. On assure que le régiment suisse, dont le départ a été vainement décrété, entre toutes les nuits sans armes aux Thuilleries, et en sort armé ; on assure qu'on a cherché à les exciter contre les marseillois, sous le prétexte de venger le régiment d'Ernest. Tout semble, depuis long-tems, présager une grande conspiration qui, peut-être auroit déjà éclaté, sans le séjour des fédérés à Paris. Aussi n'est-il point d'intrigues qu'on emploie, soit pour les éloigner, soit pour les diviser, soit pour les endormir. Autant les satellites du despotisme sont payés, avec libéralité, et récompensés avec magnificence, autant les défenseurs de la liberté, sont abandonnés lâchement, ou indignement trahis. Quand les tyrans, avec l'or du peuple, trouvent sans cesse des serviteurs, qui combattent pour leur cause ; le peuple, qui n'a que des bénédictions à accorder, ne trouve presque personne, parmi ceux-là même qu'il a le plus

élevés, qui veuille se devouer pour la sienne.

Depuis long-temps la guerre est déclarée au peuple et à la liberté, non par les despotes de l'Autriche et de la Germanie : mais par les généraux français, par la cour, par les directoires, par les tribunaux, par les juges de paix de Paris ; par ceux qu'il a tirés du néant. Chaque moment accroît nos dangers et diminue nos ressources ; tout est perdu, si nous ne nous élevons à ce degré d'énergie, dont une partie de l'empire a donné l'exemple ; si le feu sacré qui anime les généreux marseillois, ne se communique à tous les français.

Florissante et immortelle cité, reçois les hommages de tous les hommes libres ; que la patrie reconnoissante tresse des couronnes civiques pour les fronts de tes enfans magnanimes. Au feu et à l'enthousiasme des français, ils unissent la fierté de ce peuple fameux, dont ils sont descendus, et l'industrie d'Athènes, à l'héroïsme de Sparte. A leur approche, la liberté se réveille, le patriotisme se console, et le despotisme pâlit. Ils triomphoient, quand on péreroit ailleurs ; ils faisoient mieux que prêcher la constitution ; ils la défendoient ; non contents de dénoncer les oppresseurs de leur pays, ils

les ont domptés. Marseille , tu peux élever une tête orgueilleuse entre toutes les cités qui ont fait la gloire du monde. Rome à demi-libre donna des fers aux nations ; Sparte conquit et conserva la liberté pour elle et pour la petite contrée qui l'environnoit. Marseille , attachée aux destinées d'un grand état , luttant , depuis plusieurs années , contre toute la puissance des tyrans perfides qui l'oppriment , contre l'inertie d'une multitude innombrable d'esclaves malveillans , semble entraîner , presque en dépit d'elle-même , la France entière à la liberté , pareille à ce héros , qui , seul , persécuté par la colère des Dieux , purgea la terre de tous les monstres qui la désoloient : les destinées de Marseille ont été mises dans un côté de la balance , dans l'autre , celles des tyrans du monde ; et Marseille a pesé plus qu'eux tous.

Généreux citoyens , auxquels elle s'enorgueillit d'avoir donné le jour , continuez votre glorieuse carrière. Nous combattons , nous triompherons avec vous ; ou , si la cause de l'humanité pouvoit succomber , nous tournerions vers Marseille nos derniers regards ; nous irions dans ses murs sacrés , nous ensevelir avec vous , sous les ruines de la patrie.

COPIE de la lettre écrite au ministre des affaires étrangères, par M. Rutteau.

Lille, le 30 juillet 1792, l'an 4^{me}. de la liberté.

MONSIEUR, je crois devoir commencer le N^o. 14 par les observations que j'ai faites dans ma route de Paris à Lille, d'où je vais partir, pour cotoyer les frontières, sur l'état desquelles je vous rendrai un fidèle compte.

Les esprits sont très échauffés. Les patriotes savent, à n'en pas douter, que l'armée ennemie est terriblement augmentée, et qu'elle n'attend qu'un moment favorable, pour entrer en France. On accuse hautement le roi d'être d'intelligence avec les émigrés et les puissances coalisées. On accuse également le ministère qui nous a accusés jusqu'à présent. On accuse encore le général Lafayette (surnommé le général tranquille), parce qu'il n'a pas voulu seconder la marche du général Luckner, en se portant sur Namur, dont il n'étoit éloigné que de trois lieues. Il a voulu, dit-on au contraire, donner le tems aux généraux autrichiens de faire avancer des troupes, pour faciliter la contre-révolution. Enfin, on n'attend que le signal; et si Paris commence, (malgré la grande quantité d'aristocrates qui sont répandus dans les villes et les villages), les patriotes sont décidés à en faire une boucherie, et à marcher aux frontières, sans attendre d'autre commandement que le cri de la vengeance.

Enfin , il me paroît voir à vue d'œil , (si Paris se met en train) , environ trois ou quatre millions d'hommes sur la frontière , et un tocsin général dans toute la France.

Prenez - y garde , Monsieur , lorsqu'an 13 juillet 1789 , la révolution commença , le sac étoit plein : il creva , les patriotes se montrèrent , et la victoire fut décidée en leur faveur. Aujourd'hui le sac est presque plein ; les patriotes voient clairement qu'on les a amusés : ils n'entendront pas raillerie , et ma foi , si le sac creve , je vous jure qu'il ne restera pas un aristocrate , pour porter la nouvelle aux autres.

Je n'ai point encore l'honneur d'être connu de vous : mais je vous préviens que je n'écris que des vérités , et que , si vous n'y coupez court , en faisant prendre toutes les précautions nécessaires , pour repousser notre ennemi commun , et faire marcher la constitution , je n'aurai rien à me reprocher , parce que j'aurai rendu un compte fidèle de ce qui doit arriver. Mais , l'orage est prêt à éclater : la hache est déjà levée. Gare les aristocrates.

Je me suis procuré tous les renseignemens nécessaires et sûrs , concernant les patriotes brabançons ; et je crois très-utile à la nation française et à la nation belge , de vous donner , sur ce qui les concerne , tous les éclaircissemens que je me suis empressé de rechercher , afin de ne pas exposer ces braves citoyens-soldats à retomber dans une erreur , qui seroit pire que la première.

Je dois d'abord dire , à leur louange , qu'ils vont toutes les nuits , faire des patrouilles sur le territoire ennemi , et qu'il n'y a presque pas de jour qu'ils ne

fassent le coup de feu contre les autrichiens , et toujours avec succès. Cependant , à leur bravoure , il faut joindre de l'arrangement ; et c'est ce qui n'existe pas , comme vous allez le voir.

Parmi les membres qui composent le comité brabançon à Lille , il n'y a que MM. Wauderauze et Wandersten qui soient honnêtes gens , et sur lesquels on peut compter.

M. Renns , président du comité , est un homme qui a fait deux fois banqueroute : il est connu pour un très-mauvais sujet , du parti royalite ; et il a à sa disposition les fonds de cette troupe. Il est chargé de l'habillement ; mais il ne fait pas mettre de doublure aux vestes et aux culottes. C'est profit tout clair.

M. Lenneicens , ancien aide-de-camp du général Vandermerch , un de ceux qui a induit ce général en erreur , a été nommé colonel par le comité , dont il est membre.

M. de Rosière , général des brabançons , paroît être dans les meilleurs principes : il répète , à chaque instant , qu'il mourra pour la liberté , des fois encore , pour celle des belges. Mais les membres aristocrates du comité , ne peuvent pas le sentir , et ils ne veulent recevoir aucun de ceux qui leur sont adressés par ce général. C'est pourquoi il seroit urgent que , suivant son rang d'ancienneté , on lui accordât le grade de maréchal-de-camp , avec invitation de rester à la tête des belges , de qui il est aimé , et que les membres du comité voudroient détruire dans l'esprit du soldat , comme dans celui de l'officier.

M. Dumourier et M. Chambonas ont envoyé à ce comité , chacun , une somme de 100,000 liv. :

il seroit assez à propos que le ministre des affaires étrangères , ou l'assemblée nationale chargeât quelqu'un de l'apurement des comptes de ceux qui ont l'argent à leur disposition.

Il faudroit aussi qu'il y eût dans l'abbaye de Los , lieu de casernement des troupes brabançonnnes , un adjudant-général , chargé de la police et de l'instruction du soldat : car il règne , dans cette abbaye , un despotisme affreux ; notamment contre les français qui s'y sont enrôlés , et que les membres du comité ne peuvent pas sentir , parce qu'ils n'aiment pas plus les soldats français que la constitution française.

Lille.

Le régiment de Courte , est le seul des trois régimens suisses en garnison dans cette ville , qui soit patriote ; et il seroit à désirer que les deux autres fussent dans l'intérieur de la France.

Il n'y a cependant rien à craindre pour cette place : la garnison et les bourgeois , malgré les aristocrates qui y fourmillent , peuvent soutenir un très-long siège contre 200,000 hommes.

M. Duhoux , commandant de la ville , passe pour un foible démocrate , et on n'est pas trop sûr de lui.

M. Delabourdonnois , lieutenant-général , paroît être dans de meilleurs principes.

Toutes les troupes de ligne en général , sont disposées à se bien battre : elles soutiendront vivement la

révolution. Il n'y a que les officiers, ci-devant nobles, qui, sans doute partiront, lors de l'attaque générale. Mais cette ressource est bien foible pour les aristocrates.

*Rapport d'un de mes surveillans dans les
Pays-Bas.*

Toutes les troupes autrichiennes, prussiennes, ainsi que les différens corps des français rebelles, se portent presque en totalité sur la Lorraine et l'Alsace. On vient encore de tirer des détachemens de Mons et de Tournai, pour rejoindre le grand corps d'armée. Ces deux villes sont sur une bonne défensive.

On compte toujours sur l'enlèvement de la famille royale, qui sera d'une part favorisé à Paris, par la garde qui se trouvera postée aux Thuilleries, et de l'autre, par celle qui se trouvera sur le passage et à la sortie de la sainte famille.

Au reste, les émigrés sont décidés, s'ils ne peuvent parvenir à leur évasion, à les faire assassiner, et à avoir des aboyeurs tous prêts, qui iront par-tout faire courir le bruit que ce sont les jacobins, afin de parvenir à exciter une guerre civile, et à faire tourner les armes des gardes nationaux contre eux-mêmes.

Il est parti le 18 juillet présent mois, un courier qui a apporté au roi de France, les dernières intentions des émigrés et des puissances coalisées. Cet écrit porte, qu'ils prétendent détruire l'assemblée nationale,

nationale , et remettre le roi dans tous ses droits ; remettre les parlemens , sur lesquels le roi aura un pouvoir absolu ; faire mettre bas les armes à la prétendue garde nationale ; passer au fil de l'épée tous ceux qui seront trouvés en armes et en cocardes tricolores , et faire pendre dans chaque ville , les principaux chefs de la révolution.

Sitôt la moisson faite , on compte entrer en France ; et pour vous donner plus d'occupation , et empêcher que vos forces ne se réunissent , on mettra le feu dans diverses granges , aux meules de blé qui se trouveront dans la campagne. Dans Paris il y aura une conspiration considérable , qui empêchera les sans culottes de marcher aux frontières. On usera du même stratagème à Lyon et dans d'autres endroits. Pendant que vous y porterez du secours , les malveillans vous battront d'un côté , et l'armée ennemie pénétrera par quatre côtés , sur quatre colonnes seulement ; et dirigeront leur marche sur Paris , qu'ils espèrent faire rendre facilement.

Les autrichiens et les prussiens , ne redoutent que le tocsin , et ils tremblent que la France entière ne se leve , et qu'ils ne puissent échapper à la vengeance du peuple français.

Vos émigrés craignent également que les patriotes ne commencent , et qu'ils n'égorgent ceux qui sont dans leur parti , et qu'on ne marche en force contre eux. Ils sont sans le sou , misérables , gueux comme des rats d'église , et ils forcent leurs domestiques à s'enrôler dans leur armée. Les uns le font , les autres rentrent en France , où ils vont attendre

que la contre-révolution soit achevée , pour recevoir leurs gages.

D'après ce rapport , il me semble que sans attendre plus long-tems , il faudroit faire marcher une colonne de 15,000 hommes sur la rive droite de la rivière Desambre , en prenant une position avantageuse entre Namur et Charleroi.

Une deuxième colonne de 15,000 hommes , devroit aller sur la rive gauche de la même rivière , en s'emparant des hauteurs qui dominent Charleroi et les défilés qui viennent du côté de Huick.

Une troisième colonne de 15,000 hommes , devroit marcher sur la rive gauche de la Meurthe , comme pour gagner le pays jusqu'à Huy.

En se plaçant sur la croisière des chemins nommés les quatre bras , on couperoit à l'ennemi toute communication et toute retraite ; et les trois colonnes pourroient se rallier en très-peu de tems , et former une force supérieure à celle de l'ennemi.

Une quatrième colonne de 15,000 hommes , pourroit marcher sur Tournai , en gardant la rive gauche de l'Escaut ; et un corps d'armée de 4,000 hommes , précédée des volontaires belges , marcheroit sur Mons , amuser l'ennemi ; pendant que les quatre colonnes iront toujours en avant.

Pendant que ces quatre colonnes marcheroient , il faudroit aussi , le même jour , faire marcher une colonne de 24 à 30,000 hommes sur la rive gauche de la Mozelle , depuis Sierck jusqu'à Gravemank : elle serviroit à battre l'ennemi , et à empêcher qu'aucun secours ne puisse arriver du côté de Trèves ni de Luxembourg.

Les cinq colonnes formeroient une armée de 94,000 hommes , non compris les patriotes brabançons qui sont en France , et ceux qui nous rejoindroient , à mesure qu'on entreroit dans le pays ; et ce total n'empêcheroit pas de tenir nos frontières garnies , et d'envoyer dans les villages des détachemens d'infanterie , pour mettre le laboureur à l'abri des pillages des hullans , qui ne cessent de commettre journellement des massacres chez nos pauvres villageois , qui sont à la gueule du loup.

Avant de faire marcher ces colonnes , suivant le plan ci-dessus détaillés , il faudroit faire quelques feintes du côté de la Lorraine-Allemande , notamment du côté de Strasbourg , attendu que l'ennemi , trompé par cette ruse , feroit venir des détachemens du côté de Luxembourg , et que ses forces , étant affoiblies dans cette partie , nos colonnes auroient un avantage beaucoup plus grand , et que le Brabant seroit plutôt conquis.

Voilà , Monsieur , les plus prudentes et les plus urgentes mesures que nous puissions mettre maintenant en usage. J'ai cru devoir vous les communiquer , et les soumettre à votre sagesse ; trop heureux , si vous daignez les agréer comme une foible marque de mon patriotisme et de mon empressement à sauver la chose publique du danger.

Il paroît très-certain qu'on a été fort étonné à Bruxelles , de trouver , à la pointe du jour , sur la place du marché , l'arbre de la liberté , autour duquel on a trouvé cette inscription : *La liberté ou la mort.* Ce fait est arrivé le 25 juillet ; on travaille à en découvrir les auteurs. Dieu veuille qu'on n'y réussisse pas.

Demain , 31 juillet , on cassera la tête , dans Tournay , à six patriotes brabançons , qui ont été faits prisonniers dans les différentes patrouilles qu'ils font toutes les nuits , sur le territoire ennemi. Que ne sommes-nous là , pour sauver ces pauvres patriotes des mains sanguinaires de leurs tyrans !

Je vous prie , Monsieur , de vouloir bien m'accuser la réception de mon N^o. , et me faire passer vos ordres , ainsi que ce que vous pensez de mon travail , afin de savoir si je peux le continuer. Je vous prie aussi , de vouloir bien ne pas attendre la dernière extrémité , pour me faire passer des fonds , attendu que je ne peux pas envoyer des surveillans en Allemagne , sans leur donner de l'argent sonnante , et non du papier national , qui n'a pas cours chez les tyrans , mais seulement chez les peuples libres. Je suis obligé d'acheter l'argent 160 pour 100 , ainsi voyez combien cela me met en arrière. Je suis , etc.

P. S. Je finissois ma lettre , lorsqu'un de mes surveillans est venu me prévenir que l'ennemi venoit d'évacuer Bavay , et que des détachemens à pied et à cheval , devoient se porter nuitamment à l'abbaye de Los , pour égorger les patriotes brabançons qui y sont assemblés. Je me suis sur-le-champ transporté chez M. de Rosière , général des brabançons , pour lui communiquer cet avis ; il n'y étoit pas ; j'ai été chez M. de la Bourdonnois , lieutenant-général , à qui je l'ai communiqué , il m'a écouté avec beaucoup de douceur , et m'a promis d'y faire veiller ; non content de cette démarche , et crainte d'oubli de la part de ce général , j'ai été à l'abbaye

de Los , en avertir un capitaine qui est un de mes amis , il m'a répondu que cela ne seroit pas surprenant , et qu'ils n'avoient pas une seule pièce de canon ; que leurs soldats étoient déjoutés ; qu'ils étoient la plupart tout nus et sans souliers.

Je vous supplie donc , Monsieur , de vouloir bien demander à l'assemblée nationale , qu'il soit accordé aux patriotes brabançons , deux pièces de canons , qu'ils rendront à la France , lorsque le Brabant sera conquis ; ils méritent cette faveur , tant parce qu'ils sont bons soldats , que parce qu'ils épousent la même querelle que nous.

Metz , 27 juillet 1792 , l'an 4^{me} de la liberté.

Hier enfin , 26 , est arrivé entre neuf et une heure , cette colonne de l'armée de Luckner , du camp de Farnars , près de Valenciennes. Un régiment de husards , dragons et chasseurs à cheval ont été cantonnés à Sey , Lerry , Woippy : la cavalerie , composée des deux régimens de carabiniers , des cuirassiers et de R. cravattes , ainsi que huit bataillons de guerre d'infanterie ; deux de grenadiers ont campé dans la prairie , depuis Moulins jusqu'à Longeville. On a mis les huit divisions d'artillerie , C , A , D , 64 pièces , servies par dix compagnies et un bataillon de volontaires , dans le ban St.-Martin ; j'oubliai quatorze prestons , et les chevaux ; au nombre de 4,500 , qui ont été placés sous les arbres du cours ; l'ambulance sur la place du fort ; le quartier-général chez M. Lasalle , ban St. - Martin. Cette colonne ,

formée d'une partie des garnisons du nord de la France , pouvoit être composée de 15,000 hommes ; des averse très-fortes , depuis deux et demi jusqu'à cinq , n'ont pas excité le moindre murmure parmi eux ; ainsi que la très-longue route qu'on leur faisoit faire. Ils sont dévoués entièrement au général Luckner , avec qui ils ont déjà marché à Courtrai ; et sont déterminés à mourir , plutôt que de retomber dans l'esclavage. Ils sont encore ici aujourd'hui , ne sachant ni le jour qu'ils partiront , ni la route qu'ils tiendront. On attendoit hier Luckner , qui n'est arrivé que ce matin à 4 heures. Si l'on eût voulu se gêner un peu , il étoit possible de loger tous ces braves gens chez les citoyens ; ils auroient du moins passés deux bonnes nuits ; au lieu qu'ils sont campés au milieu de prés remplis d'eau , puisque la pluie ne discontinue point de tomber , moins fort cependant qu'hier. Il est probable que ce n'étoit pas l'idée de ceux qui présidoient à ces opérations ; mais ils ont beau faire , ils ne les décourageront pas ; on a peut-être craint la communication avec les filles de Metz , mais cela ne remédie pas au mal ; j'en ai apperçu qui suivoient la division , et puis on les laisse venir en ville ; mais la fatigue paroît bien avoir amorti cette passion chez eux.

Extrait d'une lettre de Fierck , le 25 juin 1792.

RIEN n'est plus certain que le passage par Rémich pour Luxembourg , ou le Pays-Bas , de l'infanterie et des troupes légères , dont je vous ai parlé précédemment ; je le tiens de témoins oculaires , de plusieurs gens de Perles , qui nous sont tout dévoués , et d'au-

mes villages voisins qui nous disent tout. Rien n'est plus certain que le transport du convoi d'artillerie par la même route, à la différence cependant, que ce convoi alloit sur les hauteurs, parce qu'on cherchoit à le dérober, le plus possible, aux yeux de ceux que cela pourroit allarmer. J'ai parlé à un homme qui les a vus, qui a même failli être roué de coups, pour les regarder avec trop d'attention; et bien lui a pris qu'il n'étoit pas français, et qu'il avoit sur les lieux des gens qui ont répondu de lui; il m'a répété que le convoi étoit immense. (Hier soir le bruit couroit à Metz, que, depuis sept heures du matin jusqu'à onze, on avoit entendu des environs plus de quatre mille coups de canons; on présume que Lafayette est aux prises avec des autrichiens, du côté d'Arlous, à huit lieues de Metz, Vol-d'Oiseau). Rien n'est plus certain qu'il y a deux mois, que l'on a retiré de Remich les deux cents invalides qui y étoient toujours en garnison. Rien n'est plus certain que vendredi dernier, les émigrés de Trèves, au nombre de plus de deux mille, ont été armés complètement, au vu, au su et au contentement de l'électeur, cet hypocrite. Ces armes venoient dans un bateau qui montoit la Mozelle. Le peuple de Trèves vouloit s'opposer à cet armement; mais les émigrés se sont emparés du bateau, avant qu'il n'entrât dans la ville, et une fois armés, ils se sont moqués du peuple. Vous allez voir que l'électeur les chassera vers nous avec toutes les troupes et les secours qu'il pourra; voilà comme il conserve le bon voisinage: garantissez ce fait, je le tiens de gens qui l'ont vu. Rien n'est plus certain qu'aujourd'hui ou demain,

on enlève de l'arsenal de Thionville , les fusils qui y sont , pour Lyon (dit-on). Rien n'est plus certain que les aristocrates de Fieck , dont le chef vient de faire un voyage à Trèves , s'appêtent à la guerre qui se fera infailliblement : ils envoient leurs meubles précieux , bien avant dans l'intérieur , l'un d'eux fait partir femme et enfans ; ils ont tous les secrets des complots ; toute cette sequelle est joyeuse et pleine de confiance , menaçant hautement les patriotes ; tous nos environs sont gros de l'opinion d'une prochaine attaque , etc. Signé RUTEAU.

Extrait d'une lettre de Pologne , Varsovie le 6 juin.

Les troupes russes entrent à force en Pologne : on a voulu les repousser , ou au moins leur fermer les passages , mais que pouvoit faire une armée de polonois levée à la hâte , contre des soldats élevés et nourris dans les combats ? Les polonois ont montré dans chaque occasion , un courage héroïque ; animés par l'exemple du prince Joseph Ponia Towski , leur général. Malgré la valeur des bons sarmates , ils n'ont pu empêcher les russes de pénétrer bien avant dans la Pologne. Il y a deux corps d'armées qui s'avancent à grand pas vers Varsovie. L'un qui est déjà à Grodno , composé de 40,000 hommes , et un autre à Dubno. On prétend que le premier suffira pour faire rentrer la Pologne sous le joug de la Russie , et faire remettre la constitution sur l'ancien pied. Les russes commettent par-tout où ils passent des horreurs inouïes : ils ont fait une formule de manifeste , qu'ils font déjà signer de gré ou de force à tous les gentils-hommes polonois , après les avoir mis à contribution ; s'ils refusent , ils les font déshabiller et les bâtonnent , jusqu'à ce qu'ils signent leur manifeste. Les femmes sont traitées encore plus inhumainement par ces barbares ; ils les dépouillent , les violent , et ensuite lâchent de gros chiens qui dévorent ces infortunées créatures ; les femmes du premier rang ne sont pas à l'abri de ces horreurs.